



LES ASCT ET LES GM ONT DES DROITS !

La CGT a déposé une DCI suite à la situation des ASCT et de leur commandes qui se dégradent. Tout cela en partie lié à l'organisation du travail au BCU et les impacts néfastes du renouvellement des effectifs trop rapide au COS.

La multiplication des adaptations du plan de transport lié à la canicule, à la tension parc, au travaux LGV ou encore aux trains pélerins ne justifie pas tout.

Trains pélerins :

Pour les trains pélerins, même si la direction reconnaît des erreurs dans les besoins en couverture, cette situation ne date pas d'hier. **Le meilleur moyen de répondre aux surcharges de travail est d'avoir des effectifs en nombre suffisant et non optimisés.**

Situation dégradée du plan transport :

Pour les modifications et adaptations liées à la canicule, à la tension parc et aux travaux, et même si la situation de mi juin à mi juillet fut exceptionnelle, **cela n'empêche que l'organisation du travail n'est pas adaptée, tout comme les formations.**

Protocole de commande :

La CGT rappelle que les protocoles de commande qui découlent de l'outil SCORE ne servent qu'à demander aux roulants de s'asseoir sur leurs droits et donc sur l'accord portant sur l'organisation du temps de travail.

Le problème originel reste SCORE et l'entreprise se doit de remettre des moyens financiers pour l'adapter à la réglementation et au référentiel métier.

Macro-COS

Le projet Macro-COS, a aussi des impacts directs sur les conditions d'exercice du métier ASCT et sur leurs conditions de travail.

Le renouvellement massif et rapide apporte une dégradation de l'expérience et des savoirs faire dans la gestion des crises et d'incidents. La direction, ne permet pas aux nouveaux arrivants d'être à l'aise sur leur poste.

Enfin, ce contexte d'optimisation de l'utilisation des ASCT dégrade toujours plus leur conditions de travail et génère des tensions croissantes en interne.



Diviser pour mieux régner : une recette qui continue ses méfaits !

C'est pourquoi, la CGT revendique :

- Des emplois supplémentaires pour améliorer les conditions de travail et de commande des ASCT.
- Des moyens suffisants pour les GM du BCU et du COS pour répondre à la couverture du plan de transport tout en respectant la réglementation.
- L'abandon des protocoles de commandes ne respectant pas la réglementation.
- D'avoir deux ASCT par rame en production, plutôt que l'utilisation d'AO.
- Une formation plus longue et plus robuste des nouveaux arrivants au COS, ainsi que le report du déménagement à Saint-Denis.
- Une amélioration et une meilleure anticipation de l'absorption de la charge liée aux trains supplémentaires (Trains pélerins, ...).